

Travail sur un chantier agricole Pour lutter contre la propagation de la Covid-19, la MSA vous conseille

Si vous partez sur un chantier de travaux agricoles (ETA, CUMA), la MSA vous préconise des mesures d'organisation pour éviter toute propagation du coronavirus.

L'implication des salariés dans la mise en place de ces mesures garantira leur efficacité.

■ Avant le travail

❖ **Prévoyez la liste de ce qu'il faut absolument emmener** et mettre à disposition :

- ✓ **moyens d'hygiène** : jerricanes d'eau potable, savon liquide ou solution hydro-alcoolique (SHA), essuie-mains à usage unique, sacs-poubelles, lingettes ou produits désinfectants pour nettoyer les matériels, outils et zones contact,
- ✓ **réserve de masques jetables**,
- ✓ **bouteilles d'eau individuelles** en nombre suffisant, repérées avec le nom de chaque salarié apposé dessus,
- ✓ **moyens de communication à distance**, en particulier en cas de travail isolé (téléphone, CB),
- ✓ **documents obligatoires**, en particulier l'attestation dérogatoire de déplacement professionnel et le justificatif de déplacement professionnel.



❖ **Organisez la journée, anticipez :**

- ✓ **le déplacement sur le chantier** : évitez les déplacements dans un même véhicule. Si la présence de plusieurs salariés dans un même véhicule est nécessaire, limitez le nombre de passagers, portez un masque sur tout le trajet, désinfectez-vous les mains avant d'entrer et à la sortie du véhicule,
- ✓ **le passage des ordres de travaux et instructions et le règlement** : contactez les clients ou adhérents par téléphone, e-mail ou application spécialisée pour la réalisation de travaux et la réservation de matériel, envoyez des factures par courrier électronique ou postal, privilégiez le paiement par virement bancaire,
- ✓ **la programmation des chantiers** : limitez le nombre de personnes et respectez les gestes barrières et la distanciation d'au moins 2 mètres (sinon portez un masque) lors de la passation des consignes quotidiennes, organisez des horaires de prise de poste décalés, intervenez sur les chantiers les plus éloignés en début de journée ou en début de semaine pour éviter le cumul de fatigue.



■ Avant le travail

❖ Anticipez la co-activité :

- ✓ **dans l'atelier** : prévoyez des outils individuels (marquage aux initiales par exemple). S'il est nécessaire de travailler en binôme, portez un masque et respectez l'hygiène des mains,
- ✓ **dans les vestiaires** : organisez les flux d'entrée et de sortie, avec une personne à la fois dans le vestiaire, ou fermez l'accès aux vestiaires; préconisez les changes dans le véhicule du salarié, un casier individuel par personne; aérez plusieurs fois par jour (pendant 15 minutes toutes les 3 heures),
- ✓ **les pauses** : privilégiez le repas pris seul à bord de son véhicule, en extérieur (si le temps le permet) voire le retour à domicile. Portez une attention particulière aux respects des mesures barrières pendant les temps de pauses : port du masque, respect des distances, désinfection des mains... Organisez les flux d'entrée et de sortie de la salle de pause, limitez le nombre de personnes présentes simultanément, affichez la jauge à l'entrée, mettez à disposition de la solution hydro-alcoolique pour une désinfection systématique des mains à l'entrée et à la sortie, rappelez que les convives ne peuvent retirer leur masque qu'une fois attablés en respectant une distanciation d'au moins 2 mètres et sans se positionner face à face. Chaque convive utilise ses couverts personnels. Aérez au moins 3 fois par jour la salle de pause et nettoyez les surfaces après chaque convive et les machines (micro-onde, machine à café) après chaque utilisation,
- ✓ **pour l'approvisionnement en produits** (carburant, semences, phytosanitaires, consommables...) : organisez une livraison conséquente plutôt que de fréquents passages au magasin ou au silo. Organisez-vous avec les fournisseurs pour éviter les contacts avec le livreur. Mettez en œuvre les gestes barrières et portez un masque lors des phases d'attelage et dételage des machines si vous travaillez en binôme ou lors de la transmission à l'utilisateur suivant,
- ✓ **sur le chantier** : respectez les règles de distanciation (au moins 2 mètres à l'extérieur en l'absence de masque) et prévoyez au démarrage du chantier des règles de fonctionnement et de communication (téléphone, SMS, CB, gestes de commande standardisés) avec les clients ou adhérents et les différents opérateurs ou chauffeurs présents, limitez le nombre d'utilisateurs pour chaque matériel (ex : évitez que les engins passent de main en main, privilégiez les chantiers organisés et l'entraide même lors du partage de matériel).
- ✓ **sur la cabine de l'engin** : affichez le message d'alerte ci-contre, indiquant les consignes de prévention et un numéro de téléphone.
- ✓ **évitez les réunions présentiels** (assemblée générale, coordination de chantier...) et privilégiez les réunions par vision ou audio. Si la réunion doit être en présentielle, maintenez les distances, les gestes barrières, le port du masque obligatoire et aérez le local.



UNE SEULE PERSONNE EN CABINE
SALUEZ-VOUS SANS VOUS SERRER LA MAIN
DEUX METRES MINIMUM ENTRE CHACUN
TELEPHONE OU SMS POUR SE PARLER : [-- -- -- --]
MERCI !



■ Pendant le travail

❖ Chez les fournisseurs, réparateurs de matériel :

- ✓ **n'enlevez les marchandises commandées qu'après confirmation** de leur disponibilité, de leur préparation et du créneau horaire d'ouverture,
- ✓ **présentez votre commande à la personne chargée de la gestion des flux** et restez dans le véhicule, moteur arrêté, pendant que le magasinier prépare la commande,
- ✓ **chargez la marchandise posée à proximité du véhicule** après le départ du magasinier dans sa zone de confinement,
- ✓ **déposez les bons de livraison** et ne les récupérez que lorsque votre interlocuteur est à bonne distance,
- ✓ **lavez-vous ou désinfectez-vous les mains** après avoir échangé ou manipulé des objets ou documents (bons de livraison, stylos...),
- ✓ **portez un masque** systématiquement dans un lieu fermé et, en extérieur, dès que la distance d'au moins 2 mètres ne peut être respectée.

❖ Sur le chantier ou à l'atelier :

- ✓ **interdisez l'accès au chantier** ou à l'atelier aux personnes non indispensables, notamment les enfants en quête de distractions pendant la fermeture des écoles,
- ✓ **portez un masque dans les lieux clos**, et lorsque la distanciation ne peut être respectée. évitez les regroupements notamment lors d'échange de consignes. Si un regroupement a lieu, portez un masque,
- ✓ **attribuez un seul véhicule par personne** et limitez la présence en cabine à un seul opérateur,
- ✓ **nettoyez la cabine** (poignées de porte, volant, commandes...) en début et fin de poste à l'aide de lingettes ou d'un spray (produit domestique ou industriel) ou en cas de changement de conducteur,
- ✓ **désinfectez-vous les mains** avant de monter et après être descendu de la cabine,
- ✓ **évitez les repas pris en commun** : chacun amène son repas et sa boisson pour la journée de travail. Évitez le casse-croute en commun et le déjeuner dans la maison d'un client ou un adhérent,
- ✓ **rappelez les consignes** : se laver les mains avant et après le repas, maintenir une distance de 2 mètres entre les personnes, ne pas laisser de vaisselle sale dans l'évier, mettre les déchets dans un sac poubelle et le fermer après chaque repas, nettoyer les zones contact du repas (table, chaise...) entre chaque convive, nettoyer le réfectoire et les ustensiles (micro-onde, cafetière) après le repas.





■ Pendant le travail

❖ Port des équipements de protection individuelle (EPI) :

- ✓ portez des gants de travail pour éviter les coupures, le cambouis, etc. Ce comportement est important pour faciliter le lavage ultérieur des mains.

Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection. Privilégiez les lavages fréquents des mains à un port permanent de la même paire de gants.

- ✓ lavez-vous les mains chaque fois que vous enlevez un EPI : gants, lunettes, combinaison, masque, casque...
- ✓ changer de combinaison régulièrement et procéder à leur lavage / entretien à l'entreprise plutôt qu'au domicile.



■ Après le travail

- ❖ Vérifiez le respect des consignes de distanciation, en particulier, repérez les situations pouvant être source de regroupement et mettre en place des mesures pour les éviter.
- ❖ Vérifiez la disponibilité des produits nécessaires à l'hygiène et d'un jerrycan ou d'un point d'eau.
- ❖ Vérifiez avant de partir que le véhicule contient bien les consommables prévus et a été réapprovisionné au besoin.
- ❖ Assurez-vous de la couverture réseau pour permettre la communication en cours de chantier : alerte en cas d'incident, changement de planning ou de consignes...
- ❖ Vérifiez la bonne application des procédures de nettoyage prévues et le port du masque là où il est indispensable...
- ❖ Procédez à des retours et partages d'expérience des aléas de la journée, tout en respectant la distanciation entre individus, pour adapter l'organisation du travail et les mesures initialement prévues.
- ❖ Prenez régulièrement des nouvelles de l'état de santé (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension...) de vos collaborateurs.

Attention : Un risque peut en cacher un autre ! Assurez-vous que l'attention portée au risque d'infection ne conduise pas à occulter ou réduire l'attention portée aux risques propres des chantiers (risques liés aux interventions sur les machines : débouillage, pannes, chutes de hauteur, manutentions et port de charge, produits phytosanitaires).

Les conseillers en prévention, médecins et infirmiers du travail de votre MSA sont à votre disposition pour réfléchir avec vous à la mise en œuvre de ces mesures de prévention en fonction des spécificités de votre entreprise.